

L'échoppe

2^{ème} main pour FEMMES & HOMMES

Charte

L'échoppe fonctionne sur un **système de dons**, ce n'est pas un dépôt-vente. Les articles offerts, propres et en très bon état, sont vendus à petits prix.

Articles vendus : **habits, sous-vêtements, souliers, bijoux, ceintures, foulards, cravates, sacs, ...** Pas de vente d'articles pour enfants, de matériel de ménage ou de décoration.

Les articles offerts à L'échoppe doivent être

- habits : **lavés, sans taches ni trous**
- souliers : **propres, avec une semelle très peu usée.**

L'échoppe réceptionne les habits et souliers offerts selon la saison :

- dès le mois d'**août** pour la période **automne-hiver**
- dès le mois de **février** pour la période **printemps-été.**

Merci de ne pas apporter + de 10 articles à la fois.

Les dons se font à L'échoppe pendant les heures d'ouverture. Cela permettra de trier directement les dons avec les donateur.ice.s pour respecter la qualité des articles vendus à L'échoppe et lui éviter de devoir débarrasser ce qui ne correspond pas aux critères définis par cette charte.

Si les articles offerts ne sont pas vendus après quelques mois, ils seront apportés directement dans une association d'entraide du Jura bernois ou donnés à des associations oeuvrant en Suisse ou à l'étranger, assurant à L'échoppe de distribuer directement les dons à la population (voir la page [trop](#) à ce sujet sur le site lechoppe.ch).

Paiement uniquement en espèces (ni Twint ni cartes).

Un grand merci pour vos dons à L'échoppe et votre intérêt pour sa philosophie.